



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2017-2021



Services de soins infirmiers à domicile

THÈME 1 : Conforter l'offre et l'activité des SSIAD

THÈME 2 : Améliorer le fonctionnement des SSIAD

THÈME 3 : Renforcer l'ouverture des SSIAD sur l'environnement et la fluidité des parcours

THÈME 4 : Assurer un accompagnement de qualité

THÈME 5 : Soutenir les SSIAD dans leur GRH et pratiques managériales

THÈME 6 : Consolider la situation financière des SSIAD



THÈME 1 : Conforter l'offre et l'activité des SSIAD

ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Action 1 : créer 42 places nouvelles SSIAD pour personnes âgées par redéploiement	mise en fonctionnement le 1/09/2017
Action 2 : créer 49 places nouvelles d'ESA	mise en fonctionnement le 1/09/2017
Action 3 : créer des places nouvelles de SSIAD pour personnes handicapées dans le cadre de la stratégie quinquennale	
Action 4 : définir le positionnement des SSIAD dans le cadre de l'EHPAD à domicile (groupe de travail)	2e semestre 2017
Action n°5 : constituer un référentiel régional SSIAD-PH, incluant les principes d'organisation territoriale	
Action n°6 : Adapter les territoires d'intervention autorisés aux réalités d'intervention	2017-2018
Action n°7 : Développer l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives par l'expérimentation de temps de psychologue	2017-2018
Action n°8 : Harmoniser les modalités de gestion des places (file active)	2017

THÈME 2 : Améliorer le fonctionnement des SSIAD

ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Action 1 : Accompagner de façon spécifique les SSIAD repérés comme étant en difficulté (plan d'actions en lien avec le CPOM)	2017-2021
Action 2 : Accompagner les SSIAD dans la mise en œuvre de la télégestion	2e semestre 2017

THÈME 3 : Renforcer l'ouverture des SSIAD sur l'environnement et la fluidité des parcours

ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Action 1 : Élaborer un référentiel régional relatif aux limites de compétences de chacun (SSIAD/IDEL/HAD/SAAD) et en assurer la diffusion auprès des professionnels médico-sociaux, hospitaliers et libéraux	2018-2019
Action 2 : Améliorer les transmissions d'information entre le SSIAD et les médecins traitants	2017-2021 (intégré dans les CPOM)
Action 3 : Formaliser les coopérations SSIAD/IDEL/HAD/SAAD (leviers : MAIA, CPOM) et soutenir le développement et le déploiement d'outils de la coordination (fiches ou cahiers de liaison..)	2017-2021 (intégré dans les CPOM)
Action 4 : Intégrer des objectifs de coopération dans les outils de régulation des principaux adresseurs et partenaires (CPOM sanitaires et SSIAD)	2017-2021 (intégré dans les CPOM)
Action n°5 : Soutenir l'expérimentation de SPASAD	2018 (évaluation)
Action n°6 : S'assurer de la représentation des SSIAD dans toutes les instances de la coordination territoriale	2017-2021 (intégré dans les CPOM)

THÈME 4 : Assurer un accompagnement de qualité

ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Action 1 : Renforcer le pilotage interne de la qualité (indicateurs FLASH, mutualisation de qualitiens)	2017-2021 (intégré dans les CPOM)
Action 2 : Impulser une adaptation et une mutualisation des protocoles et bonnes pratiques, en facilitant par exemple l'ouverture des réseaux qualité aux SSIAD	2e semestre 2017 (CPOM réseaux qualité)
Action 3 : Inclure dans les CPOM le développement de protocoles sur des thématiques ciblées comme prioritaires	2017-2021 (intégré dans les CPOM)
Action 4 : Engager un travail régional sur les thématiques peu investiguées par les SSIAD : circuit du médicament, risques de violence, gestion des DASRI, les modalités de formalisation du projet personnalisé en SSIAD...	2017-2018
Action n°5 : Développer la formation des SSIAD à l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives	2017-2021 (intégré dans les CPOM)

THÈME 5 : Soutenir les SSIAD dans leur GRH et pratiques managériales

ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Action 1 : Mobiliser la MIRH pour accompagner la poursuite et la mutualisation des travaux en matière de GPEC	2e semestre 2017
Action 2 : Soutenir la mise en place de pool de remplacement	2017-2021 (intégré dans les CPOM)
Action 3 : Renforcer l'attractivité des métiers et des services	2017-2021 (intégré dans le PRS)
Action 4 : Promouvoir la réalisation et l'utilisation du DUERP, des CLACT	2017-2021 (intégré dans les CPOM)
Action n°5 : Décloisonner les parcours professionnels SSIAD / institution	2e semestre 2017 (groupe de travail EHPAD à domicile)

THÈME 6 : Consolider la situation financière des SSIAD

ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Action 1 : Mettre en place un accompagnement individualisé pour les SSIAD les plus en difficulté via les CPOM (Contrats de retour à l'équilibre)	2017-2021 (intégré dans les CPOM)
Action 2 : Accompagner les démarches de mutualisation et de coopération/fusion	2017-2021 (intégré dans les CPOM)
Action 3 : Préparer les SSIAD aux réformes en cours	2017-2018
Action 4 : Construire des outils d'aide à la gestion budgétaire en lien avec laMars et à la gestion organisationnelle	2018-2019
Action n°5 : Engager une réflexion sur les modalités de financement des accompagnements de patients atteints de « pathologies lourdes »	2e semestre 2017 – 1er semestre 2018